



Mayotte, le 4 juin 2018

Crise sismique : la sécurité des élèves et des personnels avant toute chose !

Depuis maintenant trois semaines, Mayotte est touchée par une crise sismique inédite. Au-delà de son aspect fortement anxiogène, la durée et l'intensité non négligeable de la crise sont à prendre très au sérieux.

En effet, la répétition des secousses et leurs magnitudes dépassant régulièrement 5 sur l'échelle de Richter, ont endommagé nombre de bâtiments, publics ou privés.

Les établissements scolaires et les bâtiments administratifs ne sont, évidemment, pas épargnés. Certaines écoles ont été fermées par mesure de sécurité et dans certains établissements du second degré, des salles de classe le sont également. Dans plusieurs établissements, des dommages conséquents sont visibles.

Face à cette crise, la CGT Éduc'action Mayotte regrette que le vice-rectorat n'ait pas jugé utile, jusqu'à présent, de réunir une réunion d'information afin de faire le point sur les mesures de précautions et de surveillance prises, en présence des représentants des parents d'élèves et des personnels.

Si céder à toute forme de panique n'arrangerait rien à cette crise, bien au contraire, la sécurité des élèves et des personnels doit être la priorité. Si un bâtiment présente des risques, pour la CGT Éduc'action Mayotte, il doit être fermé, sans autre considération que celle de la sécurité.

Enfin, la CGT Éduc'action Mayotte rappelle que les personnels (et les travailleurs en général) peuvent, s'ils sont exposés à un danger grave et imminent, exercer leur droit de retrait comme le prévoit la réglementation.

Le bureau de la CGT Éduc'action Mayotte.

Cgt.mayotte@gmail.com / 0639 94 05 98 / www.cgteducactionmayotte.com